6 – RÉFÉRENTIELS

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des compétences au titre de la formation continue :

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concret et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. Les savoirs de référence et connaissances techniques :

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de références.

2. Les compétences professionnelles :

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. Les aptitudes professionnelles :

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V) « Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Définit les critères et l	NTIEL D'ÉVALUATION es modalités d'évaluation des acquis
métiers ou emplois visés	du referenției d activites	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	BLOC DE COMPÉTENCES 1 : PILOTER SES MISSIONS DE RECHERCI	HE ET DE PROTECTION	
A1. Réaliser des missions de recherche et de protection dans le cadre prescrit	 Comprendre l'organisation institutionnelle, politique, administrative et judiciaire française et européenne et ses impacts sur les missions Situer les enjeux et le fonctionnement de la politique de défense en France Maîtriser le cycle de renseignement et la zone d'intervention de chaque métier 	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles. VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire	L'organisation française et européenne est assimilée de manière générale et précisée quand elle est en lien direct ou indirect avec ses missions Les enjeux et le fonctionnement de la politique de Défense en France
 Analyser les enjeux et le fonctionnement du renseignement pour la protection et la sécurité de l'Etat Identifier les menaces d'ingérence et les risques associés 	 Illustrer les spécificités du renseignement de contre ingérence Situer son activité dans le cycle du renseignement de contre ingérence Interpréter, en le contextualisant, le plan national de l'orientation du renseignement et sa déclinaison en plan national de renseignement Maîtriser certains points de réglementation en droit pénal, droit public, droit constitutionnel, droit des entreprises, droit des contrats et leur application opérationnelle 		sont correctement restitués Le cycle de renseignement et la zone d'intervention sont maîtrisés Les spécificités du renseignement de contre ingérence sont illustrés Le plan d'orientation du renseignement et sa déclinaison est suffisamment compris pour pouvoir être contextualisé Les points de réglementation sont appliqués dans les missions et les
- Appliquer le cadre réglementaire des missions de renseignement et de protection	 Respecter les aspects de la loi sur le renseignement, ses déclinaisons en instructions Connaître les structures, les acteurs, les procédures de contrôle et les conséquences juridiques des manquements à la réglementation Reconnaître les différentes menaces pesant sur les intérêts de la Nation et de la Défense et leurs vecteurs d'ingérence (typologie TESSCo) Prendre en compte les obligations concernant la protection du secret 		appliqués dans les missions et les conséquences juridiques à leur manquement sont connues Les différentes menaces pesant sur les intérêts de la nation et de la défense et leurs vecteurs d'ingérence sont identifiées. La protection du secret est une notion intégrée ainsi que les obligations qui en découlent.

A2. Intervenir auprès des services de sécurité	- Caractériser les différents acteurs, leur domaine d'action, les zones et les pratiques de coopération	<u>Voie formative</u> : - contrôles de connaissances;	Les différents acteurs sont caractérisés et placés dans un schéma de coopération
militaires ou d'industries de défense	- Réaliser la cartographie des entités de son portefeuille et la mettre à jour	- mises en situation professionnelles	Les entités de son portefeuille et les acteurs de la sécurité sont cartographiés et réactualisés
	- Identifier les officiers de sécurité de sa zone d'activité	réelles ou reconstituées ;	
Cárra a realata III.	- Représenter son entité et ses missions	- études de cas	continuellement
Gérer un portefeuille d'entités militaires et civiles de la sphère défense	- Maîtriser les éléments de langage de présentation de son entité et de sa mission et la posture à adopter	et/ou de restitutions technico-	L'entité et ses missions sont exposées clairement avec les éléments de langage adéquat
	- Se positionner comme le référent sur sa thématique et sa zone auprès des interlocuteurs	opérationnelles.	La posture de référent sur les
Préparer et réaliser l'intervention	- Repérer la chaîne de sécurité de l'entité inspectée militaire / entreprises civiles de la défense	<u>VAE</u> : - étude du livret 2;	thématiques et la zone auprès des interlocuteurs est parfaitement adoptée
Proposer des actions complémentaires ou	- Différencier son discours (fond et forme) en fonction des interlocuteurs	- entretien avec le jury ;	La chaîne sécurité des entités inspectées est acquise
correctives	- Préparer son intervention (primo découverte, caractéristiques des publics et leurs attentes, supports, organisation)	- mise en situation, si nécessaire	Les interventions sont préparées en respectant le
Réaliser le suivi de son intervention	- Faciliter, coordonner, réguler les échanges		protocole
intervention	- Passer le relais, réserver ou différer une réponse		Dans les situations qui l'oblige,
Effectuer le suivi des entités de sa zone d'action	- Maîtriser les spécificités de l'intervention en unités militaires / en entreprises de défense		les bons réflexes pour faciliter les échanges d'informations sont adoptés
	- S'appuyer sur des techniques d'écoute active et de prise de parole		Les spécificités de l'intervention
	- S'assurer des impacts de son intervention et de ses préconisations		en unités militaires/ en
	- Evaluer, faire évaluer ses interventions, améliorer sa pratique		entreprises de défense sont acquises et appliquées

A4. Rendre compte de ses missions et résultats

Rédiger les comptes rendus relatifs au renseignement

Rédiger les rapports relatifs à la protection

Présenter oralement ses conclusions

Diffuser les informations en respectant les principes et process de protection des données

- Identifier les objectifs de reporting et les intentions du commanditaire
- Prendre en compte le format du reporting attendu (note, compterendu spécialisé, pré-rapport, retour d'expérience directif ou semidirectif)
- Réaliser une analyse et un diagnostic, souligner la problématique
- Sélectionner et hiérarchiser les informations, faits, indicateurs à inclure
- Construire le plan et l'argumentaire
- Faire des préconisations
- Matérialiser, visualiser les données, expliquer, illustrer
- Maîtriser les spécificités du reporting à dominante renseignement / à dominante protection
- S'appuyer sur les techniques de rédaction d'écrits professionnels (organisation, registre de vocabulaire, syntaxe, orthographe)
- Préparer sa prise de parole et construire son support
- Réaliser la présentation, défendre son argumentaire et ses préconisations
- Répondre aux questions et aux objections
- S'appuyer sur les techniques de communication professionnelle orale
- Contribuer à l'amélioration des outils et des process

Voie formative:

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées;
- études de cas et/ou de restitutions technicoopérationnelles.

VAE:

- étude du livret 2;
- entretien avec le jury;
- mise en situation, si nécessaire

Les éléments du diagnostic situationnel à restituer sont identifiés et priorisés

La méthode de compte-rendu est appliquée et différenciée en fonction des attentes des commanditaires, de l'importance et de l'enjeu

Le support de restitution est adapté, son contenu est déroulé de manière progressive, structuré et illustré à bon escient

La présentation ou restitution orale est réalisée avec précision et clarté

Les échanges sont constructifs et argumentés et aboutissent à une décision validée et à la définition des grandes lignes d'un plan d'action

Le retour sur sa propre présentation est objectif et permet l'amélioration continue de ses présentations

	BLOC DE COMPÉTENCES 2 : RECUEILLIR DE L'INFORMATION DE	CONTRE INGERENCE	
			Les missions sont remplies en s'appuyant sur les apports d'un réseau actif et impliqué
A5. Développer et mobiliser son réseau Constituer son réseau et/ou prendre le « lead » d'un réseau existant Animer son réseau Développer ses contacts utiles Réaliser le suivi et l'évaluation de son réseau Intervenir en réunion interservices et partenariales	 - S'appuyer sur l'apport d'un réseau pour remplir ses missions - Maîtriser les éléments de fonctionnement et de pilotage d'un réseau - Exploiter les différents types d'apports du réseau à son organisation - Différencier son approche selon le type de contact, et le type de rôle attribué - Identifier les profils, les compétences, les objectifs de chacun des membres et leurs apports potentiels - Faciliter l'expression et l'orienter - Construire et entretenir la vision partagée - Respecter les étapes clés du déploiement de son réseau - Entretenir et enrichir la relation dans la durée - Détecter toute difficulté ou dérive - Assurer la discrétion du service et la protection des contacts - Gérer son réseau : le suivre, l'évaluer, le faire évoluer - Assurer la discrétion du service et la protection des sources - Représenter son service et ses missions auprès des partenaires - Se positionner comme référent sur son domaine d'action 	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles. VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire	Les approches sont bien adaptées au type de contact Les profils des contacts sont identifiés en profondeur ainsi que leurs compétences et potentiels L'accompagnement mis en place permet de maintenir la vision partagée. Les étapes clés du déploiement de son réseau sont appliquées dans avec méthode La discrétion du service est assurée et la sécurité des contacts et la protection des sources solide Le réseau est animé et un suivi régulier est assuré Les missions du service sont présentées clairement aux partenaires.
			La position de référent sur son domaine d'action est adoptée

A6. Réaliser les enquêtes initiales

Analyser les demandes

Déterminer un plan de travail

Identifier l'écosystème d'une personne physique / morale

Réaliser les enquêtes d'environnement

- Identifier les différents types d'ordres de recherche et leurs exigences
- Evaluer la demande : contexte, enjeux, finalités de l'investigation
- Proposer des actions de recherche sur initiative
- Etablir et séquencer un plan de recherche
- Identifier les éléments constitutifs de l'écosystème d'une personne physique
- Identifier les éléments constitutifs de l'écosystème d'une personne morale
- Utiliser les éléments de veille documentaire, des bases documentaires spécialisées
- Se rapprocher des services administratifs, des services partenaires et autres entités détenant les informations recherchées
- Consulter les fichiers civils et militaires susceptibles de détenir des renseignements d'archives nécessaires à l'enquête
- Exploiter un premier niveau d'information dans les documents administratifs et par l'utilisation des fichiers
- Faire le point sur les informations obtenues et déduire les éléments à communiquer
- Rédiger les rapports *ad hoc* en s'appuyant sur les techniques d'écrits professionnels
- Alimenter et/ou mettre à jour le système d'information et de renseignement

Voie formative:

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées;
- études de cas et/ou de restitutions technicoopérationnelles.

<u>VAE</u>:

- étude du livret 2;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire

Les différents types d'ordre de recherche et leurs exigences sont identifiés.

La demande est cernée dans son ensemble et contextualisée

L'écosystème d'une personne morale ou physique est réalisé avec précision et méthode.

Les éléments de la veille documentaire sont mobilisés

Les services administratifs, partenaires et autres sont sollicités de manière pertinente en fonction de l'information recherchée

Les fichiers civils et militaires sont consultés à bon escient

Les premières informations issues de documents administratifs sont utilisées correctement

Les informations obtenues sont structurées et diffusées Les rapports ad hoc sont rédigés en respectant les exigences

Le système d'information et de renseignement sont maintenus à jour régulièrement

A7. Mener des opérations de surveillance spécialisée

- Justifier le besoin de techniques de recueil de renseignement

- Rédiger les ordres d'opération

- Respecter la réglementation relative aux techniques de recueil de renseignement
- Effectuer des enquêtes domiciliaires
- Préparer et planifier l'opération (repérages, logistique, briefing, coordination, rôles assignés, matériel, ...)
- Réaliser des opérations de surveillance statique
- Identifier, prévenir les risques, mettre en place un dispositif de sécurisation des opérations
- Réaliser des opérations de surveillance dynamique
- Piloter l'opération, orienter, coordonner, contrôler l'action des capteurs et techniciens associés
- Sécuriser les opérations et les entretiens de contact
- Maîtriser l'utilisation des outils et technologies de recherche demandés
 Réagir face aux aléas dans le cadre de la réglementation et des pratiques
- Intervenir en contexte complexe et situation de crise
- Discerner les limites de son action et passer le relais
- Débriefer sur le déroulement de l'opération et les informations obtenues
- Adapter son action dans les situations complexes, d'envergure et de crise
- Faire le point, prendre du recul, déduire les éléments à communiquer
- Rédiger les rapports *ad hoc* en s'appuyant sur les techniques d'écrits professionnels

Voie formative:

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées;
- études de cas et/ou de restitutions technicoopérationnelles.

VAE:

- étude du livret 2;
- entretien avec le jury;
- mise en situation,
 si nécessaire

Les besoins en techniques de recueil de renseignement sont justifiés

La réglementation relative aux techniques de recueil de renseignement est appliquée

Les opérations sont préparées et organisées minutieusement Les risques sont identifiés et

Les risques sont identifiés e anticipés

L'action des capteurs et techniciens associés est organisée et structurée

La maitrise des outils et technologies de recherche est acquise

Face aux aléas l'inspecteur adapte ses réactions dans le cadre de la réglementation

Le champ d'action de l'inspecteur et ses limites sont connus

Un retour des opérations est réalisé avec pertinence

L'action est adaptée au contexte et au degré de complexité

L'inspecteur sait s'autoévaluer et identifier les points d'amélioration Les rapports ad hoc sont rédigés en respectant les exigences

	- Identifier l'objectif de l'entretien, les informations à recueillir,		Les objectifs et règles de l'entretier sont clairement identifiés
	sélectionner le type d'entretien et définir la stratégie appropriée		Les prises de contact aboutissent à
A8. Conduire les entretiens de sécurité	- Respecter les règles d'entretien non coercitif de l'instruction technique concernée		l'objectif recherché
entretiens de securite	Concerned	Voie formative :	La logistique et le matériel sont pri
	- Gérer les prises de contact, les recueils de consentement et planifier le	- contrôles de	en compte
	rendez-vous	connaissances ;	Le scénario et les questions de
Préparer l'entretien	- Prévoir la logistique et le matériel	- mises en situation	l'entretien sont préparés
		professionnelles	Les points de difficulté et leurs
Mener l'entretien	- S'appuyer sur les guides d'entretien, adapter la trame et le style de questionnement	réelles ou reconstituées ;	parades sont identifiés
Mener i entretien	- Anticiper les points de difficulté et préparer des parades	- études de cas et/ou de	Les modalités de l'entretien sont clairement définies et présentées
Rédiger le rapport et	- Amorcer l'entretien, présenter le cadre et les règles de l'entretien, créer un climat propice à l'échange	restitutions technico-	en amont
effectuer le suivi		opérationnelles.	Les techniques d'entretien sont
	- Utiliser les techniques de questionnement, d'observation, d'écoute,		mises à profit
	d'explicitation, de reformulation, de confrontation des informations	<u>VAE</u> :	L'inspecteur adapte son discours (
	- Adapter sa posture et son discours tout au long de l'entretien	- étude du livret 2 ; - entretien avec le	son attitude au cours de l'entretie
	- Respecter le temps imparti	jury ;	L'entretien est conclu avec
	- Conclure l'échange	- mise en situation, si nécessaire	méthode et habileté
	- Faire le point sur les informations obtenues et déduire les éléments à communiquer	3i iletessaile	Un retour sur les éléments obtenu est rédigé
	- Rédiger les rapports ad hoc en s'appuyant sur les techniques d'écrits professionnels		Les rapports <i>ad hoc</i> sont rédigés e respectant les exigences de fond de forme

	BLOC DE COMPÉTENCES 3 : CONDUIRE DES ACTIONS DE CONSE SUR LA PROTECTION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQU		
A9. Apporter un appui- conseil sur les process et les mesures de sécurité	 Présenter la réglementation et conseiller l'entité sur son application Apporter son expertise sur l'identification et l'évolution des menaces Comprendre l'organisation de la chaîne sécurité et faire des recommandations Optimiser la politique de sécurité globale par son rôle de sensibilisation de l'OS et du commandement 	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation contextualisées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles. VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire	L'inspecteur apporte des conseils judicieux à l'entité et fait des recommandations L'organisation de chaîne de sécurité et ses contributeurs est identifiée Les politiques de sécurité sont ajustées par les sensibilisations effectuées Les obligations en termes de protection des informations et
Conseiller la chaîne sécurité sur la politique de sécurité et sa mise en œuvre	 Expliquer les obligations en termes de protection des informations et supports classifiés Commenter et préciser les mesures à prendre concernant la protection des contrats 		supports classifiés sont clairement développées Les mesures à prendre concernant la protection des contrats sont argumentées et justifiées.
Participer à la protection des contrats	- Accompagner l'entreprise dans la rédaction des cahiers des charges		L'assistance à la rédaction du cahier des charge de l'entreprise est conforme
Réagir en cas de suspicion de compromission	- Veiller à la protection des contenus sensibles ou classifiés des appels d'offre		La veille à la protection des contenus sensibles ou classifiés des appels d'offres est réalisée
	- Identifier les déficiences du système global de sécurité et préconiser des actions de sensibilisation		Les déficiences du système global de sécurité sont mentionnées et des solutions sont proposées
	 Identifier les cas de suspicion de compromission et mettre la procédure ad hoc en place Connaître les limites de ses missions et passer le relais 		La procédure ad hoc est correctement appliquée en cas de suspicion de compromission
	Communic les minites de ses missions et passer le relais		L'inspecteur connait les limites de ses missions

A10. Contribuer à l'habilitation et à la protection des personnes Délivrer / retirer les agréments et accords pour fonction Effectuer les entretiens et enquêtes de sécurité Mener des actions de sensibilisation des chaînes sécurité	 Expliquer et appliquer la réglementation et la procédure des actions d'habilitation Réaliser les enquêtes et entretiens d'habilitation Analyser et vérifier les éléments recueillis Apporter aux autorités d'habilitation les éléments favorables, restrictifs ou défavorables à l'habilitation des personnes Rédiger les rapports d'habilitation Intervenir lors de mises en garde et développer l'argumentaire technique adéquat Briefer et débriefer les personnels avant et après leur départ à l'étranger et/ou opération extérieure Conseiller les acteurs de la chaîne sécurité dans le cadre du suivi des habilitations Identifier les vulnérabilités et méconnaissances et préconiser des actions de sensibilisation Préparer les actions de sensibilisation Mener les actions de sensibilisation Débriefer les actions de sensibilisation et vérifier leurs effets à court et moyen termes 	Voie formative: - contrôles de connaissances; - mises en situation contextualisées; - études de cas et/ou de restitutions technico- opérationnelles. VAE: - étude du livret 2; - entretien avec le jury; - mise en situation, si nécessaire	La réglementation et la procédure des actions d'habilitation sont présentées Les enquêtes et entretiens d'habilitation sont effectués avec méthode Les éléments favorables, restrictifs ou défavorables à l'habilitation d'une personne sont correctement restitués Les rapports d'habilitation sont rédigés au bon format Les mises en garde sont préparées et argumentées Les personnels partant ou arrivant de l'étranger ou/et d'opérations extérieures sont pris en charge L'appui aux acteurs de la chaîne de sécurité dans le cadre des habilitations est adapté Les actions de sensibilisation sont adaptées et efficaces Un retour et une évaluation des actions de sensibilisation
	et moyen termes		permet de dégager les points forts et les axes d'amélioration

A11. Participer à la protection et l'homologation des zones sensibles

la création d'une zone protégée

Elaborer des avis portant sur

Apporter son appui aux actions d'homologation de cyber sécurité

Rédiger des avis sur la création des différents types de zones sensibles

Vérifier la conformité des installations

- Caractériser les différentes zones sensibles, reconnaître leurs spécificités et les impacts sur l'action à mener
- Identifier le contexte et les objectifs de la demande d'homologation
- Réaliser un diagnostic de protection des sites sur la sensibilité des informations et supports détenus
- Proposer des mesures techniques pour optimiser la sécurité de la zone
- Apporter un premier niveau d'information concernant les mesures de protection cyber pour l'homologation des systèmes d'information
- Intervenir en appui lors de l'homologation des systèmes d'information
- Maîtriser la rédaction (fond et forme) des avis techniques et rapports à rédiger pour les zones réservées
- Maîtriser la rédaction (fond et forme) des avis techniques et rapports à rédiger pour les zones à régime restrictif
- Maîtriser la rédaction (fond et forme) des avis techniques et rapports à rédiger pour les zones à risques en opérations extérieures
- Vérifier la conformité des mesures mises en place pour garantir la protection des personnes et des données
- Apporter son expertise sur les mesures techniques de sécurité en situation complexe ou de crise : salon, événement, opérations extérieures

Voie formative:

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées;
- études de cas et/ou de restitutions technicoopérationnelles.

VAE:

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury;
- mise en situation, si nécessaire

Les différentes zones sensibles sont caractérisées et cartographiées

Les objectifs d'homologation sont contextualisés à la demande

Le diagnostic de protection sur la sensibilité des informations et supports détenus est exhaustif et cohérent

Des mesures techniques adaptées sont proposées pour optimiser la sécurité de la zone

Un premier niveau d'information sur les mesures de protection cyber est maîtrisé

Les objectifs et le déroulement d'un accompagnement d'un expert cyber sont compris

La rédaction (fond et forme) des avis techniques et rapports à rédiger est acquise et appliquée avec méthode

La conformité des mesures mises en place pour garantir la protection des personnes et des données a été inspectée

	 Rappeler la réglementation encadrant la protection du potentiel scientifique et technique de la Nation Réaffirmer les mesures devant être mises en place pour garantir la 		La réglementation encadrant la protection du potentiel scientifiqu et technique de la nation est clairement expliquée
A12. Seconder les inspections de sécurité des	protection du secret - Présenter les objectifs et le déroulement de l'inspection	<u>Voie formative</u> : - contrôles de	Les mesures devant être mises e place pour garantir la protection d secret sont rappelées
sites	- Pré auditer les mesures de sécurité pour préparer l'entreprise à l'inspection	connaissances ; - mises en situation contextualisées ;	Les objectifs et l'organisation de l'inspection sont présentés avenigueur
Préparer l'entreprise à l'inspection	- Alerter sur les points sensibles insuffisamment conformes aux exigences réglementaires	- études de cas et/ou de restitutions	La préparation de l'entreprise à l'inspection a porté ses fruits
Accompagner la visite	- Alerter sur les impacts de non-conformités des mesures mises en place ou sur l'inexistence des mesures	technico- opérationnelles. <u>VAE</u> :	L'entreprise a été avertie des points sensibles insuffisamment conformes aux exigences et sur le impacts.
d'inspection	- Rédiger les analyses de vulnérabilité préalables aux inspections et argumenter son avis	étude du livret 2 ;entretien avec le jury ;mise en situation,	Les analyses de vulnérabilité préalables aux inspections sont rédigées avec méthode et l'avis
Assurer le suivi des mesures correctives	- Adopter la bonne posture lors de l'inspection (distance, explicitation, médiation, questionnement)	si nécessaire	délivré justifié L'inspecteur sait adopter la postuladéquate lors de l'inspection
	- Apporter sa vision et exposer son avis lors du débriefing de l'inspection		Un retour détaillé est présenté après l'inspection
	- S'assurer de la mise en œuvre des préconisations		L'inspecteur s'est assuré du suivi ses recommandations et a alerté en cas de non-conformité.
	- Alerter en cas de défaillances et rendre compte		en cas de non comonnite.

